



Comité économique et social européen

# Sommet des Chefs d'États et de gouvernements

*Barcelone, 28-29 novembre 2005*

\*\*\*\*\*

*Allocution de*

**Mme Anne-Marie SIGMUND**

*Présidente du Comité économique et social européen*

Seul le texte prononcé fait foi  
—————  
Check Against Delivery

Mesdames et Messieurs les Chefs d'États et de gouvernements,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Permettez-moi vous remercier d'avoir convié les représentants de la société civile à participer à ce Sommet commémorant le 10<sup>e</sup> Anniversaire du processus de Barcelone.

En premier lieu, je tiens, comme vous l'avez déjà fait, à exprimer ma solidarité avec les autorités et la population jordanienne.

Nous avons tenu les 20 et 21 novembre notre Sommet Euromed des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires à Amman.

En effet, malgré les événements dramatiques survenus le 9 novembre, nous avons voulu maintenir notre Sommet à Amman et nous avons été soutenus dans notre détermination par l'ensemble des pays et des représentants de la société civile du partenariat.

Je représente ici le Comité économique et social européen (CESE) que je préside notre comité sert de pont institutionnel entre l'Europe et la société civile organisée, mais également et surtout dans le contexte de cette réunion, entre le réseau euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires.

Depuis 10 ans, nous nous réunissons régulièrement sur la base du mandat que nous a donné la Déclaration de Barcelone de 1995, dans laquelle le Comité économique et social européen était invité à prendre l'initiative d'établir des liens avec ses homologues et organismes équivalents méditerranéens.

Me retrouver devant vous aujourd'hui est à cet égard hautement significatif.

Il faut constater que ces 10 années ont permis de tisser, à tous les niveaux, que ce soit entre les autorités politiques, les administrations, les Parlements et les sociétés civiles, un véritable réseau et des relations de travail porteuses d'espoir pour l'avenir.

La société civile organisée euro-méditerranéenne, sous l'égide du Comité économique et social européen, a ainsi apporté une contribution notable au processus de Barcelone.

Nous avons élaboré des recommandations conjointes sur plusieurs sujets d'importance pour le Partenariat sur des thèmes, par exemple, tels que l'énergie, l'eau et la désertification ou encore les flux migratoires.

Nous avons également, et c'est un motif important de satisfaction, contribué à la promotion de la fonction consultative et à la création d'instances de dialogue de la société civile dans plusieurs pays partenaires méditerranéens.

Ma courte intervention se concentrera sur le bilan du Partenariat et sur sa nécessaire dynamisation.

Nous dressons un bilan plutôt mitigé de la mise en œuvre du processus de Barcelone.

En effet, il n'a pas répondu aux importantes attentes qu'il avait suscité en 1995 tant sur le plan politique que sur le plan économique et social.

Nous pensons cependant qu'il est indispensable de dynamiser le Partenariat pour les mêmes raisons qui avaient suscité sa création en 1995.

Cette politique doit contribuer à un approfondissement de l'intégration régionale et notamment à un renforcement de l'intégration sud-sud.

Pour les représentants de la société civile (employeurs, travailleurs, agriculteurs, représentants des professions libérales, des ONG de consommateurs et autres), la relance du Partenariat doit s'articuler autour de deux priorités : le renforcement de la dimension sociale du Partenariat et la promotion de la fonction consultative.

Tout d'abord, il n'y a pas de développement économique sans développement social.

Nous pensons que le Partenariat n'a pas assez pris en compte cette question et qu'il devrait au cours des prochaines années mieux l'intégrer et la développer.

Un tel objectif pourrait être atteint en établissant un dialogue structuré sur ces questions et en apportant un soutien technique et financier plus important aux organisations et institutions oeuvrant dans ce but.

Cela pourrait également résulter d'une plus grande implication des partenaires économiques et sociaux dans la définition et la mise en œuvre des politiques nationales et des plans d'action conclus entre l'Union européenne et les pays partenaires.

Deuxième priorité, la promotion de la fonction consultative est à mes yeux essentielle.

Les organes consultatifs jouent un rôle important pour la représentation et la conciliation des divers intérêts présents dans la société.

Nous demandons donc que les instances consultatives soient renforcées dans les pays où elles existent et créées dans les pays qui n'en sont pas dotés.

Bien entendu, ces instances consultatives doivent pouvoir agir de façon indépendante et disposer des ressources nécessaires à leur fonctionnement.

Elles doivent aussi rester ouvertes à l'ensemble des représentants de la société civile et contribuer à valoriser la notion importante de démocratie participative.



Nous sommes persuadés que la promotion de la fonction consultative, et notamment la création de Conseils économiques et sociaux, contribue à une meilleure gouvernance et à un développement plus harmonieux de la société.

Pour cela, je me permettrai de vous lancer un appel pour que votre Sommet adopte comme priorités les points suivants:

- le renforcement des capacités des organisations socioprofessionnelles et des autres composantes de la société civile,
- l'adoption d'un cadre réglementaire permettant un fonctionnement indépendant des organes consultatifs,
- la promotion de la fonction consultative tant au niveau national qu'au niveau du Partenariat.

Le réseau des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires se tient à votre disposition pour toute initiative que vous jugerez utile dans le cadre de la dynamisation nécessaire du Partenariat.

Je vous remercie de votre attention.

---